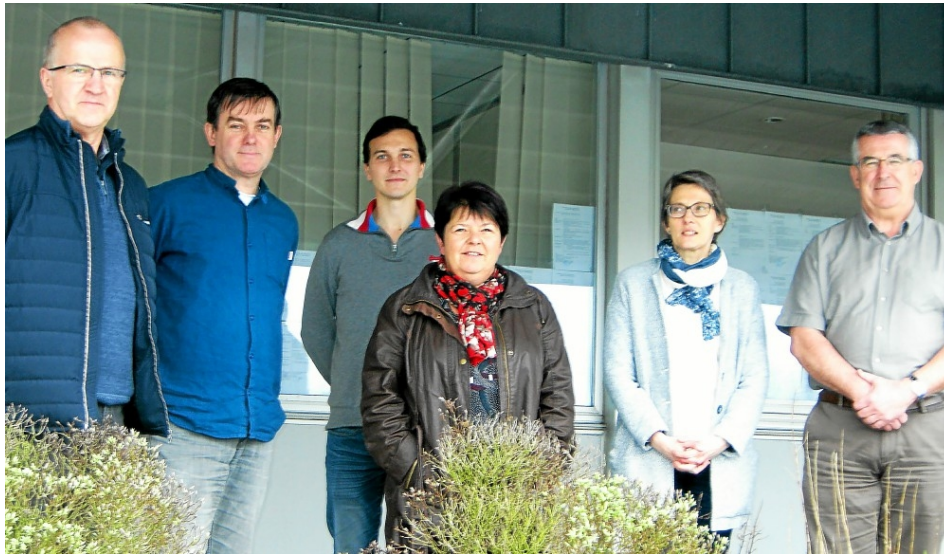


Amélioration de l'habitat. Le centre Finistère avance groupé



De gauche à droite : Michel Salaün ; Éric Prigent, président de Monts d'Arrée communauté ; Thomas Fagot, technicien, et Michèle Héry, de Soliha ; Anne Doncker, directrice du Syndicat mixte du centre Finistère, et Bernard Saliou, président de la Communauté de Haute-Cornouaille.

Une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) démarre en centre Finistère. De Brasparts à Huelgoat en passant par Châteauneuf et Carhaix, trois communautés de communes, soit 35 communes, sont concernées.

La dernière s'est à peine achevée (en 2016) qu'une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) sur le centre Finistère est déjà sur les rails. Trois communautés de communes sont concernées : Haute-Cornouaille (CCHC), Monts d'Arrée (Mac) et Poher, soit 35 communes, dont quatre des Côtes-d'Armor. En maître d'ouvrage, le Syndicat mixte pour le développement du centre Finistère, un partenariat qui dure depuis plus de vingt ans ; l'association Soliha Finistère a, de son côté, été choisie pour animer le dispositif.

Objectif : 683 logements

Bernard Saliou, président de la CCHC, et Éric Prigent, président de la Mac, s'accordent : « La mutualisation permettra forcément des réductions de coût. Les propriétaires qui s'y engagent doivent régler la somme la plus faible possible au final ». Les objectifs de l'Opah ? « Des travaux permettant les économies d'énergie, le maintien à domicile des personnes âgées, le développement d'une offre locative à loyer modéré et la lutte contre l'habitat dégradé : un dispositif soutenu par le Département », répond Anne Doncker, représentant le Syndicat. En cinq ans, la précédente opération a permis la rénovation de 503 logements, à différents degrés, pour près de 7 M€ de travaux dont la moitié de subventions. « De 2018 à 2022, nous souhaitons atteindre les 683 logements, dont 625 occupés par leur propriétaire », indique Michèle Héry, de Soliha, les logements locatifs n'étant plus l'objectif prioritairement visé.

Soumis à des critères

Le volet financier reste évidemment la question : des travaux s'élevant à 8.924 € pour l'adaptation d'une salle d'eau peuvent revenir à 693 € d'apport personnel. « C'est aussi une possible réflexion sur le devenir d'un bâtiment : nous pouvons être la réponse à différentes questions », continue Michèle Héry. « L'ensemble des aides est soumis à des critères bien précis (logements de plus de quinze ans, conditions de ressources à ne pas dépasser, des engagements sur la location, etc.) mais nous sommes justement là pour informer et orienter les demandeurs, réaliser les diagnostics avec notamment l'appui de techniciens et d'une ergothérapeute pour anticiper sur le bien vivre de la personne », énumèrent les présidents. En revanche, il ne faut pas commencer les travaux avant d'avoir déposé son dossier et que celui-ci ne soit validé.

Pratique

Permanences de Soliha : tous les mardis à Carhaix, dès 10 h (Ti-Kreiz, 9, rue de la Tour-d'Auvergne) ; tous les mardis à Châteauneuf, de 14 h à 17 h, (siège de la Communauté de communes de Haute-Cornouaille, 6, rue de Morlaix) ; le deuxième mardi du mois à Huelgoat, à partir de 10 h, (bureaux annexes de Monts d'Arrée communauté, 12, rue du Docteur-Jacques) et le quatrième mardi du mois à Brasparts, à partir de 10 h, (mairie). Contact : Soliha, tél. 02.98.95.99.54 ; courriel, opah.cf@soliha-finistere.fr

Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/finistere/chateaulin/amelioration-de-l-habitat-le-centre-finistere-avance-groupe-13-02-2018-11850145.php>